



Collaboration et coordination pour la santé mentale et le soutien psychosocial au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Rapport sur les leçons apprises

Contenu

Finalité	1
Introduction	1
Défis communs identifiés dans les contextes sélectionnés	2
Approches qui ont amélioré la collaboration et la coordination	4
ANNEXES	7
Liste des composantes du Mouvement impliquées dans le Groupe de travail.....	7
Contextes opérationnels sélectionnés : résumés des programmes.....	7

Finalité

L'objectif de ce rapport est d'informer et d'orienter les partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) afin de renforcer la collaboration et la coordination aux niveaux national et opérationnel. Le présent rapport s'adresse à deux catégories de publics : les responsables et les intervenants qui travaillent en SMSPS, et les décideurs qui influencent les orientations des programmes en santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS) au sein du Mouvement.

Le rapport a été élaboré par le groupe de travail 2 qui s'est concentré sur l'opérationnalisation du domaine d'action prioritaire 2 : « *Développer une approche holistique en SMSPS entre les composantes du Mouvement et en collaboration avec d'autres acteurs* ». Il s'est principalement concentré sur la collaboration et la coordination entre partenaires du Mouvement, tout en reconnaissant que la plupart des Sociétés Nationales qui ont contribué à ce rapport sur les leçons apprises font partie de divers groupes de travail techniques et de partenariats au niveau national.

Introduction

Historique

En décembre 2019, le Mouvement a adopté une série d'engagements visant à répondre aux besoins en santé mentale et soutien psychosocial. Ces engagements ont été formulés dans la Résolution 2 de la 33e Conférence internationale et la Résolution 5 du Conseil des Délégués de 2019, qui inclut une politique de SMSPS pour le Mouvement. La politique et les résolutions ont été transposées en une feuille de route pour accompagner leur mise en œuvre, identifiant six domaines d'action prioritaires et proposant des réalisations et résultats attendus pour 2024. Cinq groupes de travail ont été mis en place pour coordonner ces domaines d'action prioritaires en matière de SMSPS.

Domaine d'action prioritaire 2 :

Le domaine d'action prioritaire 2 est l'un des six domaines que le Mouvement s'est engagé à renforcer lorsqu'il propose des services en SMSPS. Il souligne l'importance de ***développer une approche holistique de la SMSPS entre les composantes du Mouvement et en collaboration avec d'autres***



acteurs. Le groupe de travail s'est concentré sur l'opérationnalisation de ce domaine en identifiant les leçons apprises en matière de collaboration dans un certain nombre de contextes opérationnels.

Les actions menées par les Sociétés Nationales pour améliorer l'accès aux services de SMSPS, ainsi que d'autres mesures visant à répondre aux besoins psychosociaux et de santé mentale, telles que la prévention et la promotion de la SMSPS, ont été identifiées comme particulièrement intéressantes. L'observation des efforts de coordination entre les composantes du Mouvement a été crucial au sein de ce groupe, en mettant l'accent sur leurs rôles complémentaires respectifs, ainsi que la collaboration entre le Mouvement et les autres acteurs. L'ambition du groupe de travail était de montrer en quoi renforcer la collaboration et la coordination entre les composantes du Mouvement améliorait l'accès aux services de SMSPS.

Groupe de travail 2 :

Les objectifs du Groupe de travail 2, détaillés dans ses termes de référence, étaient les suivants :

1. Identifier et présenter six contextes prioritaires (Yémen, Syrie, Irak, Ukraine, soutien par les pairs durant la Covid-19, Covid-19 en Colombie) dans lesquels les Sociétés Nationales, la FICR et le CICR ont amélioré leur collaboration et leur coordination sur le terrain, dans le but de fournir des services de SMSPS à travers les différents niveaux du cadre d'interventions en SMSPS.
2. Tous ont collaboré entre les Sociétés Nationales, la FICR et le CICR, évalué les besoins, orienté et plaidé concernant l'ensemble du cadre de la SMSPS du Mouvement (voir Résolution 5), dans la mesure où les mandats et la situation politique le permettaient.
3. L'intégration de la SMSPS dans différents secteurs a permis aux composantes et aux acteurs du Mouvement d'atteindre davantage de personnes et de proposer des services appropriés à la population affectée par le biais de séances d'information et de sensibilisation, de formations communautaires, de soutien direct ou de référencements.

Le Groupe de travail 2 a sélectionné les six contextes opérationnels ci-dessus qui ont informé le présent rapport sur les leçons apprises. Outre ce document sur les leçons apprises, le Groupe de travail 2 a élaboré des plans d'action et des mécanismes de coordination pour le Mouvement. Ces documents peuvent être utilisés et adaptés par d'autres composantes du Mouvement et par les Sociétés Nationales :

- Réponse intégrée basée sur le cadre de la SMSPS du Mouvement ;
- Protocole d'accord pour un partenariat opérationnel ;
- Modèle de document de projet pour l'intégration de la SMSPS à un niveau plus technique.

Grâce à ces réalisations, le groupe de travail 2 souhaite aider les Sociétés nationales, la FICR et le CICR à poursuivre le développement des interventions globales et complémentaires dans tout le spectre du cadre des interventions en SMSPS du Mouvement. Les composantes du Mouvement renforcent continuellement leurs capacités à fournir des services de SMSPS de qualité en rapport avec leur rôle et leur mandat, et veillent à ce que l'engagement plus large du Mouvement en SMSPS soit documenté dans les contextes opérationnels sélectionnés, y compris la réponse à la pandémie de COVID-19.

Merci aux composantes du Mouvement qui ont participé aux échanges sur les leçons apprises et qui ont contribué à ce travail au sein du groupe de travail 2.

Défis communs identifiés dans les contextes sélectionnés

- La coordination et la collaboration peuvent être freinées pour diverses raisons. Dans les contextes prioritaires identifiés, l'un des défis les plus importants était la **confrontation aux priorités financières et d'autres des partenaires**. Par exemple, certains partenaires avaient des priorités organisationnelles différentes, comme une participation sectorielle différente ou l'établissement de priorités à l'égard de différents groupes cibles ou activités. Cela signifie qu'en l'absence d'un accord de niveau supérieur, les partenaires concernés n'avaient pas la même orientation pour soutenir les activités en SMSPS. À l'échelle nationale, cette situation n'a pas pu être améliorée par une bonne coordination et une bonne collaboration au niveau technique.



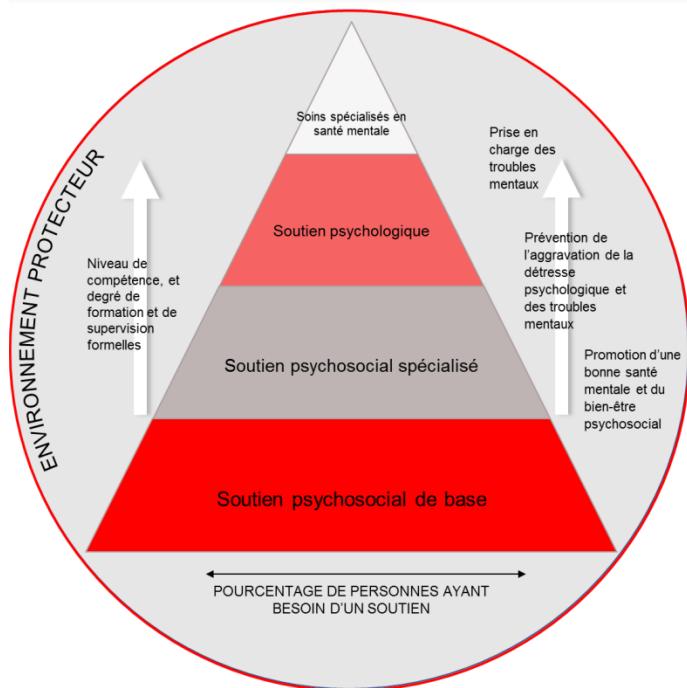
- Même si les ressources financières et la priorisation des services à fournir étaient alignées entre les partenaires, **la stigmatisation et la discrimination liées aux problèmes de santé mentale au sein de la communauté, et des autorités**, entraînaient la prestation des services. Bien que la lutte contre la stigmatisation et la discrimination soit au cœur de la feuille de route et de toutes les activités du Mouvement, il s'agit d'un défi mondial et de longue date qui ne pourrait être résolu par une bonne coordination et une bonne collaboration entre les partenaires techniques au niveau national.
- Par ailleurs, la **compréhension du continuum des soins en SMSPS relative au cadre de la SMSPS du Mouvement** varie entre les composantes du Mouvement. Cela a une incidence négative sur la coordination, la communication et la collaboration, ce qui altère l'accès à tous les niveaux de services du cadre d'interventions en SMSPS, ainsi qu'une utilisation inefficace des ressources.

Cadre de la SMSPS du Mouvement :

Chaque composante du Mouvement répond aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial conformément à son rôle et à son mandat. Le modèle pyramidal représente le cadre des services de santé mentale et de soutien psychosocial nécessaires pour répondre aux besoins des individus, des familles et des communautés dans tous les contextes.

L'une des clés de l'organisation du soutien psychosocial et en matière de santé mentale est de développer un système à plusieurs niveaux complémentaires qui répondent aux besoins des différents groupes. Cette approche à plusieurs niveaux ne signifie pas que toutes les composantes du Mouvement doivent fournir des services à tous les niveaux. Cependant, il est attendu que les composantes du Mouvement évaluent, orientent et défendent les intérêts de l'ensemble des services de santé mentale et de soutien psychosocial présentés dans le modèle, du soutien psychosocial de base aux soins spécialisés en santé mentale.

[Définition de la FICR : <https://pscentre.org/what-we-do/mhpssroadmap/the-mhpss-framework/>]



- Enfin, **la fluctuation du nombre de volontaires et le turn-over des délégués et du personnel** affectent la pérennité du projet dans les contextes prioritaires. En effet, à chaque fois qu'il y a des changements dans ces ressources, les relations doivent être reconstruites, et les connaissances institutionnelles se perdent. En ce sens, bien qu'il y ait une bonne coordination technique et une bonne collaboration au niveau national, ces aspects sont à recommencer à chaque fois qu'un changement se produit, ce qui contribue à la perte d'efficacité.

Vous trouverez ci-dessous quelques leçons importantes qui ont été tirées pour relever les défis et qui peuvent être considérées comme des recommandations pour l'avenir.



Approches qui ont amélioré la collaboration et la coordination

- Les partenariats déjà **établis et la collaboration antérieure** ont facilité la coordination et les efforts conjoints pour assurer une réponse complémentaire à la SMSPS lorsque le contexte opérationnel a changé, comme la survenue de la pandémie du COVID-19 ou l'escalade du conflit en Ukraine.

« Le soutien de notre principal partenaire, la Croix-Rouge danoise, est énorme et très pertinent. Grâce au soutien de la Croix-Rouge danoise depuis 2018, nous avons pu renforcer les capacités du personnel de la Croix-Rouge ukrainienne en matière de SMSPS. L'expansion des services en SMSPS de la CRU pendant la guerre en Ukraine n'a été possible que grâce au renforcement des capacités préalable. »

Anna Didenko, Croix-Rouge ukrainienne, cheffe du Département de la réhabilitation et du soutien

- **La connaissance et la reconnaissance du mandat, de l'expertise et des capacités des composantes du Mouvement** ont été essentielles pour mobiliser toutes les potentialités et accroître l'accès à l'ensemble du cadre de la SMSPS. Ainsi, les rôles et responsabilités des composantes du Mouvement en fonction de leur mandat, de leur expertise et de leurs capacités doivent être clarifiés et compris par tous les partenaires. Cela inclut une compréhension approfondie de l'Accord de Séville 2.0.

Accord de Séville :

L'Accord de Séville 2.0, « Coordination du mouvement pour un impact collectif », a été adopté lors du Conseil des Délégués de 2022. Cet accord définit les responsabilités en coordination des composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il remplace l'accord de Séville initial de 1997. L'accord met l'accent sur le rôle de chef de file des Sociétés Nationales. Lorsqu'une catastrophe nécessitant une réponse collective de la part du Mouvement se produit, la Société Nationale prend en charge la mobilisation des efforts d'intervention. La FICR et/ou le CICR agissent respectivement en tant que co-gestionnaires dans les situations de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

[Retrouvez l'Accord de Séville 2.0 ici : https://www.ifrc.org/sites/default/files/2022-10/Seville_Agreement_2.0_EN.pdf]

- Pour parvenir à un continuum de soins en SMSPS, la **cartographie des parties prenantes a été essentielle pour identifier les lacunes** dans les services SMSPS disponibles et informer les composantes du Mouvement pour qu'elles puissent travailler de manière complémentaire pour combler les lacunes identifiées. La cartographie des parties prenantes incluait également celle des acteurs externes qui complètent les efforts des composantes du Mouvement pour assurer un continuum de soins en SMSPS.

Continuum de soins :

Dans ce document sur les leçons apprises, le continuum de soins est compris selon le cadre du Mouvement sur la SMSPS. Le cadre des services de santé mentale et de soutien psychosocial est représenté selon un modèle pyramidal. Pour répondre aux besoins des individus, des familles et des communautés dans tous les contextes, il est essentiel d'organiser un système de soutien complémentaire à plusieurs niveaux qui réponde aux différents besoins.

- Les composantes du Mouvement ont participé aux **structures de coordination existantes en SMSPS avec des partenaires et des organisations externes dans le contexte** (p. ex., réseau SMSPSS, groupes de travail, groupes de travail techniques (GTT)) afin de garantir l'accès aux services dans l'ensemble des niveaux de la pyramide représentant le cadre en SMSPS.

« Le Groupe de travail technique pour la SMSPS, organisé par l'OMS et le ministère de la Santé, a été très pertinent pour le Croissant-Rouge du Yémen pour la coordination avec d'autres organisations présentes dans le pays. Sans cartographie des activités, il est impossible d'établir un système de référence. C'est pourquoi le Croissant-Rouge du Yémen plaide pour sa remise en place. »

Rim Alsakkaf, Croissant-Rouge du Yémen, Responsable du soutien psychosocial et de la protection



- **La participation à des réunions externes au Mouvement** (par exemple, des groupes de santé avec les ministères) a été essentielle pour améliorer la coordination et la collaboration, car elle a permis de renforcer le respect et la confiance des partenaires, des organisations, des donateurs, des bailleurs, etc., concernant les composantes du Mouvement, ce qui est bénéfique lorsqu'il s'agit de plaidoyer en faveur des services de SMSPS.

« *La participation aux réunions de coordination au niveau national a donné au Croissant-Rouge du Yémen l'occasion de présenter son travail. Cela a développé la confiance et le respect des autres organisations envers le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.* »

Rim Alsakkaf, Croissant-Rouge du Yémen, Responsable du soutien psychosocial et de la protection

- Reconnaissant l'importance d'une participation précoce et continue aux groupes de coordination existants avec des organisations opérant dans le même contexte, la **coordination interne au sein du Mouvement et l'échange d'informations**, notamment par le biais de communautés de pratiques, de groupes de travail et de visites d'échange, ont été cruciales. Cela est dû aux rôles spécifiques des composantes du Mouvement, par exemple le rôle auxiliaire des Sociétés Nationales auprès des États et les principes fondamentaux qui guident les pratiques du Mouvement.

« *L'équipe SMSPS du Croissant-Rouge irakien s'est rendue en Syrie et, en retour, l'équipe SMSPS du Croissant-Rouge syrien s'est rendue en Irak pour échanger sur les leçons apprises et les expériences. Cela a permis d'améliorer la compréhension des services de SMSPS et a représenté un déplacement précieux.* »

Rana Khaled, Croissant-Rouge irakien, Section soutien psychosocial

- **Le partage d'informations, de ressources, de connaissances et de formations** a favorisé l'intégration de la SMSPS et a assuré l'harmonisation avec tous les partenaires.

« *En partageant des informations, des outils et des méthodologies fondées sur des preuves, nous évitons de devoir les concevoir nous-mêmes.* »

Anna Didenko, Croix-Rouge ukrainienne, Département de la réadaptation et du soutien

- Les efforts de coordination ont contribué à l'établissement de relations entre les parties prenantes et ont servi de **plateforme à la mise en place de nouvelles initiatives**. Cela a **contribué à la durabilité du programme**. En ce sens, la mise en place du mécanisme de coordination joue un rôle fédérateur pour l'avenir.

« *La collaboration entre le CICR et les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge de Colombie et celle du Honduras dans le cadre de la réponse d'urgence a eu pour conséquence positive le développement de nouveaux domaines de coopération. Ainsi, le CICR en Colombie soutient la Croix-Rouge dans le renforcement du continuum de soins, et l'équipe du CICR au Honduras renforce les capacités techniques de la société Nationale en matière de SMSPS.* »

Isabel Cristina Rivera Marmolejo, CICR, conseillère régionale pour les Amériques

- **Le renforcement des capacités de la Société Nationale en matière de SMSPS** a fait partie intégrante du renforcement des services de SMSPS de garantir l'institutionnalisation et de créer une appropriation qui renforce l'accès à des services de qualité.
- **La présence d'une ressource humaine sur le terrain dédiée à la coordination des partenariats** était essentielle pour une collaboration forte et pour assurer le continuum de soins SMSPS.

« *Le fait qu'une Société Nationale coordonne la SMSPS avec l'appui d'un délégué en SMSPS a été très utile pour la coordination avec les partenaires, surtout lorsque le conflit s'est intensifié et que de nombreux partenaires ont commencé à mettre en œuvre des activités. Cela a permis de structurer le travail et de renforcer les capacités. Mais pour définir la meilleure façon de se coordonner avec les partenaires, vous devez d'abord demander à la Société Nationale ce qui sera le plus utile, car l'idée* »



Rapport sur les leçons apprises : Coordination et collaboration en SMSPS

d'identifier un partenaire assurant la coordination de la SMSPS et d'autres domaines avait été proposée par la direction de la CRU. Cela s'est avéré utile lors de l'intervention d'urgence.

Anna Didenko, Croix-Rouge ukrainienne, Département de la réadaptation et du soutien

- **La politique du Mouvement en matière de SMSPS et la résolution ont été utilisées pour orienter les activités** au sein de la Société Nationale et de ses partenaires. Ces outils ont permis de rappeler la responsabilité des composantes du Mouvement et des États face à leurs engagements en matière de SMSPS.

« Grâce à la politique, à la feuille de route et à la résolution, cela a facilité la promotion des activités psychosociales de base et ciblées avec les différentes composantes du Mouvement. »

Dr. Faiza Alabdullah, Croissant-Rouge syrien, Unité de soutien psychosocial et des services communautaires

- Plus les parties comprenaient les rôles et mandats des composantes du Mouvement, ainsi que la Politique, la Résolution sur le SMSPS et l'Accord de Séville 2.0, plus la mise en œuvre des éléments techniques devenait aisée.

« La collaboration doit être systématisée et non basée sur des relations personnelles. »

Despina Constandinides, Croix-Rouge danoise, Déléguée SMSPS auprès du Croissant-Rouge syrien



ANNEXES

Liste des composantes du Mouvement impliquées dans le Groupe de travail

Merci aux Sociétés Nationales ci-dessous qui ont désigné des représentants soutenant les activités du Groupe de travail. Un merci spécial aux CR irakien, à la CR du Honduras, à la CR de Colombie, au CR du Yémen et à la CR Ukrainienne qui ont partagé leurs expériences.

- Croix-Rouge argentine
- Croix-Rouge bolivienne
- Croix-Rouge canadienne
- Croix-Rouge croate
- Croix-Rouge danoise (chef de file)
- Croix-Rouge équatorienne
- CICR (chef de file)
- La FICR
- Centre PS de la FICR
- Croissant-Rouge irakien
- Croix-Rouge libanaise
- Croix-Rouge de Macédoine du Nord
- Croissant-Rouge palestinien
- Croix-Rouge du Soudan du Sud
- Croix-Rouge du Soudan du Sud
- Croissant-Rouge syrien
- Croix-Rouge ukrainienne
- Croissant-Rouge du Yémen

Contextes opérationnels sélectionnés : résumés des programmes